

RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR SOLS

Masquage et nivelage avant béton ciré, peinture, revêtement intérieur / extérieur - privatif / public



Définition

Présentation :

- Enduit de ragréage autolissant et autonivelant hautes résistances pour sols intérieurs P3 et P4/P4S et sols extérieurs.
- Rattrapage des défauts de planéité et des irrégularités des supports.

Domaine d'application :

Ragréage avant application d'un béton ciré, d'une peinture de sol ou d'une résine autolissante ... Locaux à fortes sollicitations.

Propriétés

Caractéristiques techniques

- Temps ouvert allongé
- Prêt à gâcher
- Applicable jusqu'à 30 mm
- Peut être laissé nu
- Pompable
- Compatible tous planchers chauffants
- EC1-RPlus : très faible émission de C.O.V. (composants organiques volatils)

Aspect: poudre grise

Composition: liants hydrauliques, charges minérales, adjuvants spécifiques

Densité de la poudre : 1,1 Densité du mortier durci : 1.8

PERFORMANCES MESURÉES À +20°C		
Adhérence sur béton	> 1,5 MPa	
Adhérence sur bois	> 1,5 MPa	
Résistance en compression à 28 jours	30 MPa	
Résistance en flexion à 28 jours	7 MPa	
Stabilité thermique	-30°C à +80°C	
Conforme à la norme NF EN 13813	OUI	

Application

Supports admissibles

	Primaire	Consommation	Délai de recouvre- ment à +20°C
Béton et chape ciment poreux	oui	100 à 200 g/m²	
Béton et chape ciment normalement poreux*	non		
Béton et chape ciment fermés	oui	50 à 100 g/m²	
Chape sèche à base de ciment	non		
Chape sulfate de calcium**			
Chape sèche à base de plâtre et dérivés			
Chape asphalte			
Carrelage			
Dalles plastiques semi flexibles			
Traces de colle acrylique, néoprène, bitumineuse ou époxydique	oui	50 à 200 g/m²	
Peinture de sol (polyuréthane, époxydique)			
Panneaux bois CTBH, CTBX, OSB2, OSB3			
Parquet à lames	oui avec trame		

Peut être directement applique sans primaire sur support ciment normalement poreux (sans mode de chauffage associé). Effectuer le test de la goutte d'eau : un support normalement poreux absorbe une goutte d'eau en 1 à 5 min.

**Dilué avec 20 % d'eau.

Usages exclus: • Sol mouillé en permanence • Sol industriel ou parking.

Application

Documents de référence

- NF-DTU et CPT en vigueur
- DTU 65-14. CPT 3164 et CPT 3606 pour les planchers chauffants.
- Certificat CSTB n° 33 S 124
- Marguage CE

Conditions d'application

• Température d'application : +5°C à +30°C • Ne pas appliquer en plein soleil, sur support chaud, gelé ou s'il v a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage.

Préparation des supports

- · Le support doit présenter les qualités requises par la norme NF-DTU. le CPT ou l'avis technique le concernant.
- · Le support doit être propre, sain et débarrassé de toute partie non adhérente ou pouvant nuire à l'adhérence (huile de décoffrage, produit de cure...). Éliminer le produit de cure par ponçage, grenaillage ou sablage.
- Décaper soigneusement toutes les taches.
- Mettre en place les joints périphériques et respecter les joints de dilatation du support dans le ragréage.
- Les fissures devront faire l'objet d'un diagnostic; prévoir le traitement de ces dernières avant application de l'enduit de sol.
- Appliquer le primaire requis. Pour traiter le béton contre des remontées capillaires, utiliser REVEPOXY ARC.

· Sur sol chauffant :

Mettre la dalle en chauffe une 1ère fois (conformément au NF-DTU ou CPT en vigueur). Interrompre le chauffage 48 h avant le début des travaux et ne le remettre en service, progressivement, que 48 h après la pose du revêtement de sol ou la réalisation des joints.

- Sur chape anhydrite (à base de sulfate de calcium) : Le taux d'humidité de la chape doit être inférieur à 1% pour les locaux E1
- et 0,5% pour les locaux E2 (test de la bombe à carbure). La chape doit être dépourvue de laitance et dépoussiérée.

· Sur supports bois:

Le plancher doit être stable, rigide et ne pas présenter de flexion. Le revisser et le renforcer si nécessaire. Poncer les parquets vitrifiés. Éliminer les cires

[«] La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.»



RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR SOLS

Masquage et nivelage avant béton ciré, peinture, revêtement intérieur / extérieur - privatif / public



Application

et vernis à la paille de fer. Colmater les lames disjointes avec un mastic acrylique. Incorporez la TRAME MAILLE 8 x 8 noyée dans l'épaisseur du ragréage.

• Sur ancien carrelage :

Éliminer les éléments non adhérents et reboucher avec un mortier de réparation. Laver à la lessive sodée, rincer et laisser sécher. Poncer si le carrelage reste gras.

• Sur traces de colles bitumineuses :

Décaper par tous moyens hors solvant à base d'alcool gras saturé.

• En local P4 ou P4S:

Traiter systématiquement les supports béton par grenaillage et les chapes mortier par ponçage abrasif, suivis d'une aspiration industrielle. Déposer entièrement les anciens revêtements (peinture de sol, carrelage, dalles plastiques...) pour revenir au support béton ou à la chape mortier. Poncer ou grenailler comme indiqué ci-dessus. Réaliser un essai de cohésion du support avant ragréage. La valeur obtenue doit être supérieure à 1 MPa.

• En extérieur :

Le support doit présenter une pente de 1.5% minimum et être recouvert par le primaire adapté.

Préparation du produit

- Gâcher à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 tr/min) pendant 1 à 2 min ou avec une machine à gâchage continu (en vérifiant le débit d'eau).
- Taux de gâchage : 5,8 à 6,2 L d'eau par sac de 25 kg.
- Par temps froid, utiliser une eau de gâchage à plus de 10°C.
- Laisser reposer 3 min.
- Remalaxer avant emploi.

Application

Application	
DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C	
Temps ouvert d'autolissage	10 mn
Durée d'utilisation du mélange	20 mn
Délai entre passes sans interposition de primaire	6 à 8 heures
Délai de remise en service pédestre	3 h
Temps d'attente avant ponçage	4 à 6 h

Application

- Application sans primaire (support normalement poreux) : tirer une 1ère passe en raclant le support puis procéder, sans attendre, à l'application de l'enduit.
- Verser l'enduit et le répartir à l'aide d'une lisseuse inox.

Sur parquets collés :

Respecter le délai de recouvrement du primaire appliqué. Entoiler la totalité de la surface avec la TRAME MAILLE 8 x 8 maintenue par agrafage (prévoir un recouvrement de 5 cm entre lés). Nover ce tissu de verre dans l'épaisseur de l'enduit.

- Pour une finition peinture ou sans revêtement : Passer le rouleau débulleur sur le produit frais.
- Si une 2ème passe est nécessaire, l'appliquer après 6 à 8 h. Au-delà de ce délai, interposer le primaire. L'épaisseur de la 2ème passe doit être inférieure à la 1ère. L'épaisseur totale des 2 passes doit respecter l'épaisseur maximale autorisée pour l'enduit.
- Réaliser les joints de fractionnement nécessaires.
- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.
- · Protéger l'ouvrage du vent et du soleil pendant les heures qui suivent l'application.

	Délai de recouvrement minimum de l'enduit de sol à +20°C
Laissé nu**	I
Carrelage	6 à 8 h
Moquette	6 à 8 h
Parquet collé	24 h
Parquet flottant	24 h
Peinture de sol	Consulter le fabricant de peinture
Sol souple	12 à 24 h

^{**}Un ragréage n'est pas un produit décoratif.

Consommation

1,5 kg/m² et par mm d'épaisseur.

	Épaisseur d'application
Sol intérieur P2	1 à 30 mm
Sol intérieur P3	3 à 30 mm
Sol intérieur P4/P4S	3 à 30 mm
Sol extérieur (balcon, terrasse, loggia)	3 à 30 mm
Piscine à fond plat avant la pose d'un liner ou d'un PVC soudé	3 à 30 mm
Plancher chauffant à eau (réversible ou non)	3 à 30 mm*
Plancher Rayonnant Électrique (PRE)	3 à 30 mm*
Chape anhydrite (sulfate de calcium)	8 mm maximum et en fonction du type de local
Support bois	3 à 30 mm avec trame

^{*}Non visé en P4/P4S

Hygiène et Sécurité

RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR SOLS contient du ciment, le port de gants est conseillé. Se reporter aux indications portées sur le sac. Pour plus de renseignements, consulter la fiche de données de sécurité.

Conservation:

Se conserve 6 mois dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol. dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

Conditionnement

Seau de 25 kg

[«] La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en viqueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.